



ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES RELATIVES AU TRAITEMENT DE L'INFECTION À VIH ET AU SUIVI DES PATIENTS

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL / NATIONAL

Activité n° 1312

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Maroc a atteint les 2ème et 3ème 90 depuis 2019, et la couverture par le traitement antirétroviral (ARV) était de 74% en fin 2020. La prise en charge (PEC) du VIH a été étendue actuellement à 31 centres référents (CR) dont 13 pédiatriques. Certains CR tels que Agadir, Casablanca et Marrakech demeurent surchargés posant ainsi d'énormes défis pour le suivi des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et leur rétention. Les CR assurent PEC et le suivi des PVVIH dans un contexte marqué par la pénurie en ressources humaines (infirmiers et médecins spécialistes). L'approche différenciée pour les soins contre le VIH élaborée en 2021 est à même d'élargir la PEC du VIH vers d'autres secteurs et permettrait de réduire significativement la charge de travail des principaux CR.

Cette évolution doit impérativement être accompagnée d'un processus de renforcement de la qualité d'enregistrement et la collecte des données clés puisqu'il est important de connaître avec exactitude le nombre de PVVIH recevant un traitement ARV. En effet, malgré les efforts d'informatisation lancés depuis au moins 3 ans notamment le dossier du patient, les résultats du suivi biologique, et la gestion des rendez-vous (RDV), les équipes des CR n'optimisent pas nécessairement l'utilisation desdits outils et continuent pour certaines à privilégier les versions papiers.

Tenant compte de tous ces progrès et défis, et dans le cadre du plan stratégique national de lutte contre le sida 2023, une évaluation de la qualité des données de la PEC est prévue avec l'appui du Fonds mondial de lutte contre le sida la tuberculose et le paludisme (FM) et de l'ONUSIDA. Cette évaluation sera mise en œuvre suivant le protocole sur « l'évaluation de la qualité des données et des systèmes du niveau national et des partenaires relatifs au traitement du VIH et au suivi des patients » développé par l'OMS¹.

¹ Organisation mondiale de la Santé. ((2018) Evaluation de la qualité des données et des systèmes du niveau national et des partenaires relatifs au traitement de l'infection à VIH et au suivi des patients: outil de mise en oeuvre. Organisation mondiale de la Santé. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/312370>. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO

A cet effet, la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) avec l'appui du FM et de l'ONUSIDA, procède au recrutement d'un expert et d'un prestataire pour la conduite de l'évaluation de la qualité des données de la PEC VIH.

II. OBJECTIFS

1. Objectif general :

Evaluer l'exactitude des données de PEC des PVVIH en se focalisant sur deux indicateurs prioritaires :

- Nombre de PVVIH recevant actuellement un traitement ARV (par âge et par sexe) ;
- Nombre de PVVIH ayant nouvellement commencé un traitement ARV (par âge et par sexe).
- Nombre de PVVIH ayant négativé leur CV.

2. Objectifs spécifiques :

- Déterminer le pourcentage de sur déclaration et de sous-déclaration du nombre de PVVIH recevant actuellement un traitement de l'infection à VIH et du nombre de PVVIH ayant nouvellement commencé un traitement ARV ;
- Évaluer la concordance entre les informations individuelles enregistrées dans le dossier du patient et celles enregistrées dans les registres afin d'identifier les sources et raisons des discordances ;
- Évaluer les systèmes d'information sanitaire mis en place dans les établissements de santé pour collecter les données de PEC des PVVIH afin d'identifier et décrire les défis relatifs à la gestion et au rapportage des données;
- Faire des recommandations afin d'améliorer la qualité des données de PEC du VIH générées dans les établissements de santé.

III. DESCRIPTION DE LA MISSION

Tout au long de cette mission, le prestataire devra travailler de manière étroite avec un comité composé de l'équipe de la DELM (DMT/PNLS/UGFM), et des représentants des CR de PEC du VIH, de l'OMS et de l'ONUSIDA pour mener les activités suivantes :

1. Adapter le protocole développé par l'OMS pour ce type d'évaluation au contexte national : sélection des indicateurs programmatiques à inclure dans l'évaluation, méthode d'échantillonnage des établissements de santé, finalisation des outils de collecte à utiliser, mise en œuvre opérationnelle de l'évaluation, plan d'analyse des données, etc.

2. Appuyer la mise en œuvre des phases suivantes de l'évaluation :
 - Valider le profil des enquêteurs et des superviseurs recrutés ;
 - Animer l'atelier de formation des enquêteurs et des superviseurs chargés de la collecte des données ;
 - Appuyer l'élaboration du plan de déploiement des enquêteurs et des superviseurs ;
 - Faire la coordination du suivi du processus de collecte des données de l'évaluation ;
 - Evaluer qualité des données figurant dans les systèmes de reporting existants.
3. Examiner les documents disponibles pour identifier les difficultés liées à la préparation des rapports au niveau national (peut se dérouler en même temps que l'étape 2) ;
4. Analyser les résultats de l'évaluation :
 - Validations croisées sur l'échantillon de dossiers, comptage manuel des données enregistrées pour chaque patient,
 - Déterminer le pourcentage de surdéclaration et de sous-déclaration du nombre de PVVIH recevant actuellement un traitement de l'infection à VIH et du nombre de PVVIH ayant nouvellement commencé un traitement ARV et ayant négativé la CV au niveau national (et si possible au niveau régional),
 - Utiliser les informations pour rectifier la situation au niveau des sites et dans le système national de données ;
 - Description des problèmes de qualité des données lors de l'utilisation de la définition des indicateurs et lors de l'enregistrement des données. Proposer des recommandations pour améliorer le système d'information sanitaire mise en place pour collecter les données de PEC des PVVIH.
 - Rectifier les chiffres des deux indicateurs au niveau des établissements de santé et au niveau national.
5. Élaborer le draft du rapport ;
6. Présenter les résultats de l'évaluation lors d'un atelier de validation regroupant les différentes parties prenantes ;
7. Intégrer les remarques et commentaires issues de l'atelier de validation et produire la version finale du rapport.

IV. LIVRABLES

1. Note méthodologique ;
2. Protocole de l'évaluation incluant les grilles et outils de collecte des données et le guide pour l'enquêteur et le superviseur ;
3. Rapport du processus de collecte des données ;
4. Draft du rapport de l'évaluation et rapport de l'atelier de validation ;
5. Rapport final de l'évaluation.

V. DUREE ET MODALITES DE LA CONSULTATION

Le ou la consultant(e) sera recruté(e) pour une durée de 41 jours au cours de la période de Juin à Octobre 2022, répartie à titre indicatif comme suit :

Activités	Durée (en jours)
Elaboration du protocole et développement des outils	7 jours
Formation des enquêteurs et appui à collecte des données	15 jours
Analyse et rectification des données	5 jours
Rédaction du draft du rapport	10 jours
Atelier de restitution	2 jours
Finalisation du rapport final	2 jours
Total	41 jours

Ces journées de travail incluent 10 jours de déplacement sur le terrain. Cette durée pourra être revue une fois le planning fixé.

VI. PROFIL DU (DE LA) CONSULTANT(E)

- Diplôme (master, doctorat...) en santé publique, épidémiologie ou équivalent ;
- Bonne connaissance de la riposte nationale au VIH/sida et le système de PEC ;
- Bonne expérience/expertise en matière d'évaluation de la qualité des données de PEC des PVVIH sous traitement ARV ;
- La connaissance de l'outil de l'OMS pour l'évaluation de la qualité des données de PEC du VIH serait un atout ;
- Parfaite maîtrise de la langue française ;
- Excellente capacité de synthèse et de communication.

VII. COORDINATION ET ENGAGEMENTS

- Le (la) consultant(e) mènera le travail en étroite collaboration avec le comité de suivi,
- Le (la) consultant(e) s'engage à ne publier aucune information relative à la consultation sans une autorisation du Ministère de la Santé,
- Le (la) consultant(e) sera seul (e) responsable de la qualité professionnelle de son travail et de sa réalisation dans les délais fixés par le contrat,
- Les livrables de la consultation seront soumis sur papier et en version électronique.

VIII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial-Maroc-Subvention MAR-C-MOH. La rémunération s'entend brute avant la déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les Prestataires résidents au Maroc.

IX. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 17 Juin 2022 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR de l'évaluation de la qualité des données de PEC du VIH et au suivi des patients.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant :
 - Le taux journalier en dirham MAD.
 - Tout autre frais lié à la réalisation de la consultation.